

Après l'examen du rapport d'évaluation du Burkina Faso lors du premier forum extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement participant au MAEP, à Cotonou, au Bénin, les 26 et 26 octobre 2008, il revient aux autorités et aux acteurs du système de gouvernement national et du développement socioéconomique de s'organiser et mettre en œuvre avec efficacité le programme d'actions national annexé au rapport.

La mise en œuvre du programme d'actions national et son suivi-évaluation requièrent son appropriation par les acteurs étatiques et non étatiques. Cela a amené le gouvernement à adopter le rapport du MAEP comme cadre référentiel de la gouvernance dans notre pays. Le programme national, pour la mise en œuvre, appelle une large participation de tous les acteurs dont les responsabilités sont identifiées. Il convient aussi d'assurer la cohérence du Programme avec les initiatives en cours, notamment la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Ainsi faut-il identifier les mesures en cours, prises en charge dans d'autres politiques et programmes dont il faut accélérer la réalisation ; mettre en relief et faire endosser par d'autres initiatives les mesures nouvelles contenues dans le Programme d'actions national.

A. Appropriation du rapport d'évaluation pays et du Programme d'actions national

L'appropriation du rapport d'évaluation du pays et la participation effective de tous les acteurs du système national de gouvernance, y compris les populations, sont les clés de réussite de la mise en œuvre du Programme d'actions national. Fort de cette conviction, le Burkina Faso s'active à mettre en œuvre des initiatives visant à les favoriser.

Le rapport d'évaluation du pays, après avoir été adopté en Conseil des ministres comme cadre de référence du pays dans le domaine de la gouvernance, fut lancé officiellement en septembre 2009, et les résultats de l'évaluation restitués aux cours d'un atelier national aux acteurs nationaux et régionaux du système national de gouvernance. Toutes les 13 régions du pays furent représentées.

L'adoption du rapport du pays comme cadre de référence représente l'engagement solennel et ferme du pays à mobiliser les énergies pour réaliser les

objectifs qui y sont assignés. Ce faisant, les acteurs nationaux et les Partenaires techniques et financiers (PTE) sont invités à aligner leurs interventions sur les lignes directrices du rapport et rendre compte de leurs interventions.

En octobre 2009, le Secrétariat permanent a organisé un atelier technique avec les départements des études et de la planification des ministères techniques. Cet atelier technique a eu pour objectifs d'aider les départements techniques à s'approprier les actions requises du PAN, à identifier les mesures qui relèvent de leurs ministères. Ce faisant, ils ont été outillés pour, d'une part, intégrer le PAN dans leur budget-programme et leur Cadre de dépenses à moyens termes (CDMT).

Ces types d'ateliers techniques seront organisés dans le premier trimestre de l'année 2010 avec les acteurs du Secteur privé et des Organisations de la société civile.

La prise en compte de la dimension participation des populations dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PAN passe par une vulgarisation des documents de base. Ainsi depuis :

B. Mise en place des institutions en charge de suivi-évaluation

Le Secrétariat permanent du MAEP a préparé et transmis aux plus hautes autorités du pays pour approbation et adoption, un système de suivi-évaluation constitué d'un organe de supervision formé de 9 éminentes personnalités et d'organes régionaux de suivi-évaluation. Les termes de référence des acteurs sont aussi élaborés et les projets de décret de création et de nomination sont transmis. Ces instances indépendantes et représentatives de suivi et évaluation du PAN ont pour objectifs de favoriser la participation nationale à la mise en œuvre du Programme d'actions national et à l'obligation de rendre compte des résultats obtenus en termes d'amélioration des conditions de vie des populations.

C. **Bilan de la mise en œuvre des recommandations**

A ce niveau, le Burkina a produit deux rapports depuis notre évaluation en octobre 2008. Les recommandations qui ont pu être mises en œuvre peuvent être résumées comme suit : Mais auparavant, il ya lieu de faire remarquer que le second rapport de mise en œuvre sera présenté dans les jours à venir par notre pays au 15 Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP, à Malabo, en Guinée Equatoriale.

Mise en Œuvre en 2009

- **La gangrène de la corruption qui, tout en éloignant les gouvernants des gouvernés, subvertit tous les efforts de réforme :**

Dans la mesure où la multiplicité des structures de lutte contre la corruption et la fraude constituait un handicap pour lutter contre les fléaux, le gouvernement a créé l'Autorité supérieure de contrôle de l'Etat (ASCE) et nommé ses membres. Cette Autorité est chargée de :

- > Contrôler l'observation des textes législatifs et réglementaires qui régissent le fonctionnement administratif, financier et comptable dans tous les services publics de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et tout organisme national investi de mission de service public ;
- > Proposer toutes mesures susceptibles de renforcer la qualité de l'administration publique ;
- > Recevoir et étudier les dénonciations des administrés dans leurs relations avec tout organe investi d'une mission de service public ;
- > Mener des investigations sur la pratique de délinquances économiques et de corruption au sein de l'administration concernant les personnes

physiques et morales de droit privé pour ne citer que cela. L'Autorité supérieure de contrôle d'Etat peut être chargée par le chef de l'Etat et le chef du gouvernement de toute étude ou enquête quel qu'en soit l'objet. La structure est dirigée par un Contrôleur général d'Etat et comprend des Contrôleurs d'Etat.

> Après trois mois de fonctionnement et conformément à ses dispositions réglementaires, a remis au président du Faso, son rapport général d'activités 2008 et fait nouveau, le rapport est rendu public le vendredi 29 mai 2009. Désormais, il peut être consulté et nourrir les débats publics.

- **L'implication notoirement insuffisante de la femme et de la jeunesse dans le processus de développement comme partenaire et acteur à part entière :**

L'Assemblée nationale a adopté le jeudi 16 avril 2009, une proposition de loi portant fixation des quotas aux élections législatives et municipales au Burkina Faso. Cette loi oblige les partis politiques à avoir au moins 30% de femmes parmi leurs candidats. Elle entend promouvoir la participation de la femme au dialogue des politiques et stratégies de développement ; et à réduire leur marginalisation dans la vie politique et institutionnelle.

- Le gouvernement a créé un département ministériel consacré exclusivement à la Jeunesse et à l'Emploi. Ceci montre la détermination des pouvoirs publics à renforcer et à diversifier mécanismes de résorption du chômage qui touche essentiellement les jeunes. Les crédits octroyés aux promoteurs par les différents fond s'inscrivent dans une nouvelle approche de développer l'employabilité des jeunes et de promouvoir l'auto-emploi.
- **Une gouvernance politique et démocratique qui délivre aux populations peu de dividendes en termes de sécurité juridique et**

physique, de sécurité alimentaire, de sécurité socio-économique et environnementale :

- Le 16 décembre 2009, une délégation du ministère de la Défense, conduite par le premier responsable du département, Yéro Boly, a été reçue par le Premier ministre. La délégation a remis au chef du gouvernement un rapport de l'Etude prospective sur la défense nationale dont les travaux ont débuté au mois de février 2009. Cette étude définit les scénari possibles et souhaitables, ainsi que la vision d'avenir de l'outil de la défense, avec à la clé, la fourniture de stratégies pour son développement.

- Le 15 décembre 2009, un atelier de validation de la stratégie du pays pour la sécurité publique s'est tenu. Pendant trois jours, les experts nationaux, composés principalement des cadres des forces de défense et de la sécurité, ont discuté d'une feuille de route à même de donner plus d'efficacité à la politique de sécurité des personnes et des biens au Burkina. La stratégie du Burkina en matière de sécurité a pour objectif de poser des solutions idoines aux graves défis et menaces auxquels est confronté le pays depuis quelque années et qui sont les attaques à main armée, les meurtres, le trafic de drogues, les vols avec violences... Une place importante est accordée à la participation communautaire. Les sociétés, en tant qu'acteurs du développement économique, doivent être impliquées dans la gestion de leur sécurité, surtout dans son volet prévention, car elles en sont les premières bénéficiaires, car la sécurité est un tout. Enfin, les sociétés ont toujours su se protéger et ce de tout temps, il suffit de les responsabiliser.

- En Conseil des ministres du 24 juin 2009, un Comité interministériel de détermination des prix des hydrocarbures (CIDPH) est créé. Ce comité a pour but de veiller à réduire la vulnérabilité du pays à la volatilité des prix des hydrocarbures,

lesquels sont un déterminant majeur du coût de la vie dans notre pays. En rappel, au cours de la visite de la mission d'évaluation, le pays a connu des émeutes dites de la faim, notamment dans les deux plus grandes villes du pays, Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

- Le 14 avril 2009, a été adoptée la loi fixant le statut de l'opposition et le 22 septembre, son chef de file, Me Bénéwendé Sankara, a été désigné.
- En Conseil des ministres du 1^{er} octobre 2008, le gouvernement burkinabè a consacré l'année 2009, année de l'enregistrement universel et gratuit d'actes de naissance. Les opérations de délivrance massive d'actes de naissance et notamment des cartes nationales d'identité (CNIB) se sont donc déroulées tout au long de l'année et ont permis à l'Etat de connaître l'Etat civil de sa population.
- **L'exigence de construire un large consensus autour de la vision projetée à l'horizon 2025 pour l'assise d'une économie émergente**
 - Mise en place d'un comité ad hoc pour l'élaboration de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable qui s'appuie sur la vision prospective du Burkina Faso et qui devra décliner en stratégie de développement humain.
- **Promouvoir le transfert des capitaux et des savoir-faire des Burkinabè de l'extérieur pour en faire un levier dynamisant d'une croissance économique ouverte et compétitive**
 - Après l'adoption du nouveau Code électoral instaurant la participation des Burkinabè de l'étranger à l'élection présidentielle et au référendum en mai 2009, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) s'active pour la mise en place de son bureau de démembrement dans les Ambassades du pays à l'étranger. Ce nouveau dispositif du Code électoral ouvre la voie à la capacitation des Burkinabè à l'étranger à influencer les débats politiques, à renforcer la démocratie et donc le système de gouvernance. Même

si pour des difficultés matérielles, le processus a été suspendu, l'initiative est à saluer.

Mise en œuvre 2010

- **Gouvernance démocratique et politique**

A ce sujet, toutes les parties prenantes sont unanimes sur la nécessité d'opérer des réformes dans le sens de l'enracinement des valeurs démocratiques et de citoyenneté.

Mais d'ores et déjà, en ce qui concerne la **politisation de l'administration**, il a été élaboré des manuels de procédures pour la transparence et la qualité du service public. Des mesures ont été également prises pour consolider l'égalité d'accès aux emplois publics. Pour les sociétés d'Etat, les nominations sont désormais faites après une procédure d'appel à candidatures. En ce qui concerne **l'accès à la justice**, le gouvernement a adopté, le 26 mai 2010, le plan d'actions d'opérationnalisation de la politique nationale de la justice. L'accent y est mis sur le renforcement du pilotage du secteur, la réalisation d'investissements particuliers pour réhabiliter les infrastructures.

Dans le domaine des droits humains, l'élaboration de la politique nationale des droits humains et son plan d'actions sont en cours de finalisation. La commission nationale des droits humains a été également redynamisée. Des modules et des supports pédagogiques en matière de droits humains au niveau de l'éducation primaire ont été validés.

Sur la question de la participation politique de la chefferie coutumière, dans la dynamique des réformes en cours la question fera l'objet de débat et la solution retenue sera celle qui ira dans le sens du renforcement de notre démocratie. Il en est de même de **l'accès des femmes aux sphères de décisions et de la participation de la jeunesse à la gouvernance politique**. Concernant l'amélioration du statut social et juridique de la femme, en sus de la loi sur le quota, de nombreuses séances de sensibilisation ont été réalisées pour amener les femmes à dominer les pesanteurs socioculturelles qui brisent leur élan dans l'engagement politique. Il s'est agi de former des hommes et les femmes sur le genre, du renforcement des capacités et de l'expertise féminine. En ce qui concerne la jeunesse, pour promouvoir le mouvement associatif et les organes consultatifs, le gouvernement a mis en place en 2008, le Conseil national de la

jeunesse comme organe à vocation consultative des jeunes. Aujourd'hui, il a été installé treize conseils régionaux. Poursuivant le renforcement des canaux d'écoute et de dialogue des jeunes, le cinquième forum des jeunes qui a été présenté par le rapport d'évaluation comme une bonne pratique a été organisé.

- **La gouvernance économique**

Le gouvernement a entrepris des réformes. Selon Doing Business, le Burkina Faso a progressé dans l'administration du climat des affaires. En termes de classement, le pays se situe à la 147^e place sur 183 pays en 2010 contre un rang de 155^e en 2009 (+8 points). Cette avancée est liée surtout aux efforts consentis en termes d'octroi de permis de construire et de transfert de propriété. Pour ce qui est de la **compétitivité économique**, le pays a fait des progrès dans l'amélioration des coûts de certains facteurs en favorisant la concurrence dans certains secteurs tels que les télécommunications. Pour l'information de la chaîne des dépenses, le tableau des opérations financières de l'Etat a été produit selon le manuel statistique du FMI de 1986. La transparence et l'efficacité dans la gouvernance économique ont été renforcées avec de nombreux audits effectués par l'Inspection générale des finances. Aussi, le rapport d'activités 2009 de l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat est disponible. Dans le même souci de transparence, l'audit des marchés publics a été lancé en août 2011. Les conclusions dudit audit seront mis en cohérence avec le rapport d'activités de l'Autorité de régulation des marchés publics. Enfin, conscient de la nécessité de l'intégration sous-régionale, le Burkina Faso, sur la base des estimations à la fin 2010 contenues dans le programme de convergence 2011-2015, cinq critères de convergences sur l'ensemble des quatre premiers rangs seraient respectés par notre pays.

- **La gouvernance des entreprises**

En vue de **l'amélioration de l'environnement juridique**, le gouvernement s'est attelé à renforcer les acquis et à engager de nouvelles actions. Il s'agit essentiellement de la validation du rapport provisoire du document sectorielle

du ministère du Commerce, de la Promotion de l'entreprise et de l'artisanat, de la création et de l'opérationnalisation des tribunaux de commerce de Bobo Dioulasso et de Ouagadougou, de la poursuite du Projet d'appui à la décentraliser le Centre de formalité des entreprises (CEFORE), rendre opérationnels les centres de facilitation des actes de construire. Le gouvernement a également accru son **appui au secteur privé**. 4.256 promoteurs et chefs d'entreprise ont été appuyés au titre de l'année 2010. 1 384 promoteurs ont bénéficié de services d'informations générales et spécialisées sur la création et le développement des entreprises. Enfin, pour la question spécifique de **l'emploi des jeunes**, la création des guichets uniques a permis au gouvernement d'apporter un concours financiers à un effectif total de 5.224 promoteurs de petits et moyennes entreprises pour un coût total de 3.844.679.951 de FCFA. Ces financements ont engendré la création et la consolidation de 12.289 emplois.

- **Le développement socio-économique**

Pour **l'accès aux services sociaux de base**, les efforts du gouvernement ont porté sur la gratuité des soins sanitaires à travers la prise en charge de certaines catégories de personnes et de pathologie, la subvention des soins obstétricaux et néonataux d'urgence. En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, le Budget programme par objectif 2010-2012 du sous-secteur eau potable a été adopté. La réalisation des ouvrages a connu une progression par rapport à 2009.

Dans le cas de la lutte contre le VIH/Sida, les actions du gouvernement ont porté sur le renforcement des mesures de prévention de la transmission du VIH/Sida à travers :

- La prévention des comportements à risques et la promotion des comportements à moindres risques, le renforcement du conseil de dépistage volontaire au niveau des structures sanitaires communautaires ;
- L'accès aux soins et à la prise en charge médicale et communautaire des personnes vivant avec le VIH ;
- La protection et le soutien aux personnes vivant avec le VIH et des personnes affectées par le VIH/Sida ;

- Le partenariat, la coordination et la mobilisation des ressources en faveur de la lutte contre le VIH/Sida ;
- La surveillance de la pandémie.

Ces efforts consentis ont permis d'être à un taux de prévalence de 1,2% en 2010.

Par ailleurs, l'année 2010 a été marquée par l'adoption du cadre stratégique de lutte contre le VIH/Sida 2011-2015 et l'élaboration du plan de riposte.

L'évaluation du Cadre de lutte contre la pauvreté (CSLP) dans le cadre du MAEP a permis de juger l'insuffisance d'un tel choix comme cadre référentiel de développement du Burkina Faso. Cette analyse du MAEP a conduit à la mise en place du processus d'élaboration d'un cadre en cohérence avec la vision nationale dont les axes stratégiques sont inspirés des enjeux et défis identifiés par le programme d'action national du MAEP. Cela a conduit à l'adoption le 29 décembre 2010, d'une Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Avec cette stratégie, le pays a pour ambition une croissance accélérée pro-pauvre avec un accès efficient aux services sociaux de base et à un développement durable.

- **QUESTIONS TRANSVERSALES**

- **La décentralisation**

Sur ce que le rapport du MAEP a qualifié de « déficit herculéen », depuis 2009, les documents de la santé, de la culture, du préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation, de la jeunesse, des sports et des loisirs, de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement ont été transférés aux communes. Le transfert des emplois liés aux compétences transférées connaît aussi un début d'opérationnalisation. Les personnels dans les écoles et dans les formations sanitaires de base sont gérés administrativement par les maires des communes. En ce qui concerne le transfert des ressources financières, le gouvernement a matérialisé sa volonté d'accompagner les

communes et régions à travers le transfert de sommes d'argent aux collectivités décentralisées.

Conscient que la décentralisation passe aussi par son appropriation sociale et politique, le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité a organisé des sessions d'information et de sensibilisation des acteurs de la décentralisation sur les thèmes liés au processus.

➤ **La corruption**

La lutte contre la corruption reste ainsi une priorité. Un certain nombre d'initiatives ont été entreprises pour réduire le niveau de corruption et renforcer l'intégrité de la gouvernance. Des efforts sont consentis pour donner une suite judiciaire aux dossiers de corruption constatée par l'Autorité supérieure de contrôle d'Etat et la Cour des comptes.

CONCLUSION

La finalisation du processus d'évaluation du Burkina Faso dans le cadre du MAEP a connu des défis majeurs qu'il a fallu surmonter. Après l'adhésion du pays en mars 2003, le pays s'est engagé dans un cycle d'élections, à savoir l'organisation des élections législatives et présidentielles. Cette phase décisive du processus démocratique ne pouvait s'accommoder de la mise en œuvre des étapes du MAEP au risque de porter préjudices à sa crédibilité, notamment son utilisation politicienne. C'est pourquoi, il a été observé quelque lenteur dans l'approbation et la mise en œuvre du PAN.

Commencée en octobre 2007, la phase d'autoévaluation s'est achevée en janvier 2008 avec la validation du rapport qui lui est associé. Ceci a permis la venue, de février à mars 2008, de la mission d'évaluation du pays.

Disponible depuis mai 2008, le rapport pays devait être examiné en juillet 2008 au forum des chefs d'Etat et de gouvernement du MAEP à Sharm El Sheik, en Egypte, avec les rapports de l'Ouganda et Nigeria. Le rapport du Burkina n'a pu être traité par les chefs d'Etat des enjeux et défis politiques qu'a connus l'Union

africaine, notamment au travers de la réunion du Conseil de paix et de sécurité sur la crise Zimbabwéenne.

Ce n'est qu'en octobre 2008, que le rapport pays du Burkina Faso a été examiné à Cotonou, au Bénin, au cours du premier forum extraordinaire des chefs d'Etats du MAEP.

Finalisé et remis officiellement au président du Faso, en juin 2009, le rapport fut lancé en septembre 2009. Ainsi, s'est enclenchée la mise en œuvre du PAN pour la période 2011-2012. Celle-ci va consister en la mise en cohérence du PAN avec les autres programmes et stratégies nationales et sectorielles, l'appropriation du rapport par les acteurs identifiés, la mise en place d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre des actions requises identifiées dans le Programme d'action national. C'est ce qui est en cours depuis 2009. Des efforts ont été consentis dans ce sens. Mais c'est avec l'engagement de tous les acteurs de la gouvernance que des atouts seront engrangés avec le long processus qu'est la finalisation du PAN, car la bonne gouvernance et le développement sont des quêtes quotidiennes.